# Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

# du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### Délibération n° 2384

L'an Deux Mille Vingt et un et le 27 Juillet de 18h00 à 21h00, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente.

# Présents:

Mesdames Joëlle EYCHENNE, Christine TEQUI

Messieurs Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Jacques ESCANDE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Christian LOUBET, Louis MARETTE, Alain METGE, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Jean-Michel SOLER, André VIDAL, Pierre VIEL.

# Excusés:

Madame Elisabeth CLAIN
Messieurs Jean-Luc COURET, Francis MAGDALOU, Alain MAYODON, Alain ROCHET

# Absents:

Monsieur Henri BENABENT

#### Procuration:

Madame Christine TEQUI a pouvoir de Monsieur Alain ROCHET Monsieur Jean-Paul FERRE a pouvoir de Monsieur Francis MAGDALOU Monsieur Christian LOUBET a pouvoir de Monsieur Alain MAYODON Monsieur Raymond BERDOU a pouvoir de Monsieur Jean-Luc COURET Monsieur Daniel BESNARD a pouvoir de Madame Elisabeth CLAIN

#### Objet

Election du 5ème Vice-Président du SMDEA

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMDEA

#### EXPOSE

- vu l'arrêté de création du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement
- vu le Code des Collectivités Territoriales
- vu les statuts du SMDEA

Monsieur Daniel GONCALVES, secrétaire de la séance, a participé au dépouillement des votes qui se sont déroulés à bulletin secret.

#### PROCEDE

#### A l'élection de son 5ème Vice-Président.

Monsieur Alain ROCHET propose sa candidature au poste de 5ème vice-président.

Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :

A	Nombre d'inscrits	27
P	Nombre de votants (présents + procurations)	26
A	Nombre d'abstentions	0
A	Nombre d'exprimés	26
D	Nombre de bulletins blancs ou nuls	5
A	Nombre de voix obtenues par le candidat	21

#### DECIDE

De proclamer 5ème vice-Président du Conseil d'Administration du SMDEA, Monsieur Alain ROCHET ayant obtenu la majorité absolue au premier tour.

#### **APPROUVE**

Ladite décision.

# INFORME

Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

> La Présidente Christine TEQUI

Reçu en Préfecture le : 2 8 JUIL 2021
Publié ou Notifié le : 2 8 JUIL 2021

La Présidente du SMDEA Christine TEQUI